



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg, le 8 septembre 2013

Christine MASSE-GUEPRATTE
IA-IPR Education Musicale et Chant Choral

à

tous les chefs d'établissement de l'académie

à l'attention de
tous les professeurs d'éducation musicale et chant
choral

Rectorat
INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

Affaire suivie par
Christine MASSE-
GUÉPRATTE
Téléphone
03 88 23 38 71
Fax
03 88 23 39 63
Mél.

Christine.masse-guepratte
@ac-strasbourg.fr
Référence : 13/14

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet Rentrée 2013.

Une rentrée, c'est toujours une aventure.

Une aventure humaine tout d'abord.

L'aventure d'une nouvelle année scolaire, un nouvel établissement, un nouvel emploi du temps, mais surtout de nouveaux visages, de nouveaux collègues et même une nouvelle vie pour ceux qui arrivent dans l'académie et ceux qui embrassent la carrière d'enseignant.

Nous accueillons un professeur nouvellement installé à Wittelsheim et je lui souhaite une bonne adaptation. Nous accueillons aussi six fonctionnaires stagiaires qui ont réussi le CAPES, le CAER ou l'agrégation et je les félicite de leur succès. Nous accueillons également neuf contractuels admissibles déchargés ou pas de leurs obligations universitaires (les CAD2 ou CTA2). Ce sont les jeunes lauréats de la première partie du CAPES : ils sont admissibles puisqu'ils ont réussi les écrits en juin 2013 et passeront les oraux en 2014. Ils ont accepté le contrat que l'état leur offre en profitant ainsi d'une **formation par alternance** qui est un point de nouveauté de la refondation de l'école¹ qui réaffirme que l'école est une priorité nationale. Ils sont inscrits à l'ESPE² dont l'architecture des formations englobe l'approche magistrale et didactique de l'enseignement. Cette formation a l'ambition de se placer au plus près des métiers de l'éducation.



¹ <http://www.education.gouv.fr/cid72962/publication-de-la-loi-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole.html>

² Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

Quelque soit leur statut, ces enseignants -apprentis ou pas- reçoivent une formation didactique qui revêt une place particulière : elle est prodiguée par des enseignants chevronnés, confirmés : les conseillers pédagogiques et les tuteurs : les pairs. Je tiens ici à les remercier d'avoir accepté -pour certains au pied levé - cette belle mission qu'est la transmission de leurs pratiques d'enseignement.

Parallèlement, et pour tous cette fois, le Plan Académique de Formation proposera cette année plusieurs stages pour lesquels la fin des inscriptions est fixée **au 22 septembre**. Il reste à ce jour encore quelques places.

- Exploitation des ressources numériques en EM2C (2 jours)
- Intégration des percussions vocales et corporelles dans les projets musicaux de la séquence d'EM2C (1 jour)
- Regards croisés sur l'œuvre d'art (1 jour)
- Opéra du Rhin : Mille et un pas vers le ballet ou l'itinéraire d'un projet lié à l'histoire des arts (1 jour)
- Opéra du Rhin : monter un projet autour de l'opéra en favorisant une approche pluridisciplinaire liée à l'histoire des arts (1 jour)
- Danse et histoire des arts : formation croisée artistes chorégraphiques et équipes d'enseignants de toutes disciplines (1 jour)

Pour les trois derniers stages, les chargées de mission Laurence Grauwet et Caroline Flauss, sont à votre écoute.

Une aventure technologique ensuite :

Cette aventure est initiée depuis plusieurs rentrées déjà ; **Faites entrer l'école à l'ère du numérique** est plus que jamais à l'ordre du jour. Les élèves évoluent dans un monde de plus en plus *excentré* dans le temps, dans la géographie et sans doute dans l'histoire aussi. L'accès au savoir est facilité par la technologie numérique et il est temps d'admettre que l'école n'est plus l'unique lieu du savoir. On dit ici ou là que le professeur de demain sera technophile ou ne sera pas. Ce n'est pas vraiment de technophilie dont il s'agit mais bien plutôt de maîtrise d'un outil aujourd'hui incontournable. **Enseigner avec le numérique** est une priorité ministérielle et on ne parle plus de TICCE mais de DANE³. Le stage inscrit au PAF cité plus haut vous guidera dans l'installation et l'exploitation de cet outil dans vos classes non pas bien sûr comme une fin en soi mais bien d'avantage comme un média. Ce stage sera ainsi l'occasion d'intégrer l'usage des produits RIP⁴ dans vos pratiques.

Dans le même ordre d'idée, le chantier du site académique est toujours d'actualité. Je remercie les professeurs qui ont accepté de mutualiser leur approche en proposant des séquences. Je le répète, ce site est votre outil, il est à votre image et celle-ci ne me paraît pas refléter la réalité de vos pratiques. Le site mérite votre investissement.

³ Délégation académique au numérique éducatif.

⁴ Ressources d'intérêt pédagogique

En juin dernier, lors de la **fête de la musique**, le ministre de l'éducation nationale a convié à sa table des acteurs de l'éducation musicale à l'hôtel de Rochechouart dans le VII^{ème} arrondissement à Paris. Des professeurs d'Île de France ont présenté les fruits de leurs pratiques musicales dans un spectacle organisé dans la cour du ministère. Lors de cette journée, Vincent Maestracci, l'inspecteur général a eu l'occasion de réaffirmer, preuves à l'appui, le rayonnement de votre action non seulement dans la culture humaniste et artistique mais aussi dans l'apprentissage de compétences sociales, de l'autonomie et de l'esprit d'initiative (**pilliers 6 et 7 du socle commun**). L'académie de Strasbourg a été représentée à cette occasion par une professeure des écoles qui intervient dans le pôle d'excellence musique de la zone d'éducation prioritaire de Lezay Marnésia à la fois dans le premier et le second degré.

A cette occasion, et en amont de cette journée du 21 juin 2013, vous avez tous été invités à proposer des extraits vidéo de vos actions musicales. Ils ont été collectés sur le site hébergé par **dailymotion**⁵. Même si l'ensemble de vos propositions n'a hélas pas pu être posté, je tiens à féliciter les nombreux d'entre vous qui se sont engouffrés dans l'opportunité que constituait l'alimentation de cette vitrine institutionnelle (notre académie a été l'une des premières à répondre à cette invitation virtuelle). Opportunité de montrer avec simplicité et redoutable efficacité la nature des situations dans lesquelles vous placez vos élèves pour leur réussite pas seulement dans le domaine artistique mais aussi celles de la recherche de leur épanouissement personnel qui passe par les compétences sociales et comportementales. Le ministère d'abord surpris de votre engagement s'est laissé gagner par votre enthousiasme et vous a écrit ces lignes :

Vous êtes plus de 300 à avoir répondu « présent »

Vos vidéos ont été regardées par **plus de 8 000 personnes sur la chaîne vidéo** dédiée et découvertes par **plus de 40 000 personnes sur education.gouv.fr**. Ce sont aujourd'hui, **plus de 300 vidéos** valorisant la pratique musicale à l'école et en périscolaire qui sont proposées aux internautes. Et ce n'est pas fini! Vous pouvez continuer à nous faire parvenir vos créations.

Nous vous remercions encore pour la grande qualité de vos réalisations et votre enthousiasme! L'aventure ne s'arrête pas là, nous reviendrons vers vous pour un prochain rendez-vous après la rentrée afin de continuer à promouvoir la musique à l'Ecole.

L'aventure pédagogique pour finir, ou pour commencer.

C'est celle incontournable de l'aventure artistique, cœur de notre discipline. Celle qui passe par l'**immersion** et pas seulement le face à face avec l'œuvre d'art. Je vous encourage à placer systématiquement vos élèves dans la triple posture historique, musicologique et artistique qui les engage pleinement dans la connaissance de la musique, la perception mêlée de production, bref la **compréhension** dans son sens le plus plein.

⁵ <http://www.dailymotion.com/group/faitesdelamusiquealecole#video=x13ivpy>

Cette posture sera d'autant plus facile à acquérir que l'approche du monde sonore se fera de manière sensible.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle⁶ paru au BO du 9 mai 2013 réaffirme le devoir de l'école de permettre à tous l'accès à toute forme d'art. Il met l'accent sur la notion de cohérence des enseignements artistiques d'une part et d'autre part sur l'incitation à mettre en perspective toute forme d'accession à l'art qu'elle soit d'ordre privé, individuel, collectif, dans ou en dehors du cadre scolaire. Ce parcours sera l'objet dans les prochains jours de ressources pour la mise en œuvre et prendra alors véritablement corps.

Le programme de l'épreuve facultative du Baccalauréat 2014 :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66021

Miles DAVIS : album Tutu, les trois premières pièces

Arcangelo CORELLI : sonate La Follia op V N°12

Thierry MACHUEL : ensemble d'œuvres extraites de cinq œuvres.

1. La communauté humaine du chœur : *Dark like me*, 2 extraits
2. Le chant choral, expression de la vie réelle : *Paroles contre l'oubli*, 2 extraits
3. La voix humaine pour dépasser les conflits : *Amal waqti*, 1 extrait
4. La voix comme ouverture au Monde : *Kemuri*, 5 extraits
5. De la voix humaine à la voix instrumentale : *Leçons de Ténèbres*, pour trio à cordes, extraits

Le programme de l'épreuve obligatoire du Baccalauréat 2014.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66021

La musique, l'interprétation et l'arrangement

Franz LISZT, *Miserere* du *Trovatore*, paraphrase de concert

La musique, le timbre et le son

Richard STRAUSS, *Don Juan*

La musique, diversité et relativité des cultures

Richard GALLIANO,

- *la valse à Margaux*, – 1995
- *C'est peut-être*, – 1992
- *Huit et demi – la passerella d'addio*, 2011
- *Taraf*, – 1997
- *Billie*, 2011
- *Aria*, 2007

La musique, le rythme et le temps

Jonathan HARVEY *Mortuos plango, vivos vocos* - 1980

Un grand merci à l'ensemble du jury des épreuves orales et écrites.

Celles-ci se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce d'une part à la qualité de l'organisation matérielle fournie par les coordonnateurs dans chaque

⁶ <http://www.education.gouv.fr/cid71774/au-bo-du-9-mai-2013-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-journee-nationale-du-sport-scolaire-et-baccalaureat.html>

centre et d'autre part grâce au travail mené en aval de l'examen pour la constitution des sujets. Cette nouvelle méthode sera reconduite cette année. **Chaque** professeur de collège ou de lycée peut être convoqué à faire passer les oraux facultatifs. Il lui sera donc demandé de fournir des sujets **avant** la réunion d'harmonisation à laquelle il est convié si *in fine* il est juré.

En mai et juin 2013, 469 candidats se sont présentés aux épreuves facultatives et 24 aux épreuves obligatoires. Ces mêmes épreuves auront lieu respectivement deuxième quinzaine de mai et première quinzaine de juin 2014. **Dans cette perspective, il est impératif de libérer ces plages hebdomadaires dès aujourd'hui.**

Un courrier dans ce sens sera envoyé à vos chefs d'établissement afin d'éviter autant que faire se peut d'inopportune collision avec l'épreuve d'histoire des arts obligatoire en 3^{ème} dont vous êtes par essence associés, voire organisateurs et les épreuves nationales du baccalauréat.

Mais, c'est de plus le temps des rencontres chorales qui mobilisent toutes vos énergies comme en témoigne le grand nombre d'invitations que vous m'avez adressées et que mon emploi du temps ne m'a pas toutes permis d'honorer. Vos chefs d'établissements dans l'ensemble sont très attentifs au rayonnement de vos chorales et de leur impact sur la vie de l'établissement. Soyez encouragés à poursuivre ces belles aventures.

Les demandes de subvention dans le cadre du Gip-Acmisa⁷ pour ces rencontres chorales sont toujours à adresser à Caroline Flauss. La clôture des inscriptions est arrêtée au 10 décembre. Les dossiers sont examinés par un comité au sein de la DAAC⁸ qui en évalue les fondements pédagogiques et artistiques.

Le stage académique pour les professeurs en lycée sera de nouveau inter-académique et aura lieu cette année à Besançon vraisemblablement **les 6 et 7 février 2014**. Le programme s'avère ambitieux et vous sera communiqué dès que possible.

2013 ce peut être pour vous l'année Wagner, Verdi, Gesualdo, année du sacre du printemps, Dowland, Britten, Corelli ou Poulenc mais aussi l'anniversaire de la découverte de l'île de la Réunion ou du fameux *I have a drem...*

2014 sera celle de Rameau ou Strauss. Elle sera aussi celle de la guerre dont la **mission du centenaire de la Première Guerre mondiale** organisera les commémorations. Dans cette perspective, en lien avec le ministère de l'Education Nationale, cette mission proposera aux enseignants d'éducation musicale en particulier mais aussi dans le cadre de la transversalité à ceux d'autres disciplines des pistes de séquences et de projets pédagogiques. N'hésitez pas à visiter le site⁹ ou contacter Alexandre Lafon, conseiller pour l'action pédagogique à la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

alexandre.lafon@centenaire.org.

⁷ Groupement d'intérêt public – Action culturelle en milieu scolaire d'Alsace

⁸ <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/>

⁹ <http://centenaire.org/fr>

Dans ce même esprit la **halle de la chanson** a exploré l'univers de la chanson de guerre lors des journées du Plan National de Formation en juillet 2012¹⁰. Les journées 2013, auxquelles quatre d'entre vous ont participé, ont poursuivi cette exploration. Le site propose de nombreuses vidéos.

Et 2015 enfin sera l'année du **millénaire de la cathédrale de Strasbourg**. Il n'est peut-être pas trop tôt pour l'imaginer dès à présent musicale.

Lors des réunions de rentrée, nous aborderons ces points de vive voix mais aussi vos relations avec les institutions musicales ou artistiques de proximité. Comment évoluez-vous dans ce tissu plus ou moins dense de diffusion de la musique ? Parallèlement, en harmonie polie ou en véritable partenariat ? Il serait à présent souhaitable d'établir une sorte de **carte des ressources culturelles et plus précisément musicales** : celles que vous exploitez plus ou moins régulièrement et les autres. Vous êtes bien placés pour proposer la meilleure photographie de ce réseau qu'il est fondamental que chacun connaisse aujourd'hui. Il vous sera aussi demandé dans quelle mesure les sites nationaux ou internationaux (cité de la musique, arte, ircam, le louvre, ina, centre pompidou, le grand prix lycéen des compositeurs, philharmonie de Berlin, ...) vous permettent d'enrichir vos pratiques.

Nb : il reste des places pour les représentations scolaires de Musica entre le 20 septembre et le 5 octobre. Contactez Elsa Constantopoulos à relations-publiques@festival-musica.org

Les réunions de rentrée sont programmées entre **les 1^{er} et 3 octobre 2013**.
Les convocations vous parviendront par voie électronique et hiérarchique.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et sereine année scolaire.

Christine MASSE-GUEPRATTE

¹⁰ <http://www.lehall.com/out.php?id=2554&title=&url=http://www.lehall.com/galerie/patrimoine/>